

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

**Département
Des ARDENNES**
=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 44**

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 18.12.2025
Convocation faite
Le 04.12.2025**

**EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 10 décembre 2025

**Délibération
N°2025-12-249**

**Création des emplois
occasionnels pour 2026**

L'an deux mille vingt-cinq, et le mercredi dix décembre 2025 à dix heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHÉUX (jusqu'au point n°2025-12-243), M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Eric GOZZI (Représentant M. Patrice PRINCE), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{me} Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX, M^{mes} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), M. Eric GUERINY, M^{mes} Angélique WAUTOT, Jennifer PECHÉUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE à partir du point n°2025-12-244), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Patrice PRINCE (Représenté par M. Eric GOZZI), Jean GUION (Pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{mes} Evelyne LAHAYE (pouvoir à M^{me} Brigitte DUMON), Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, M^{me} Sandrine BOURGEOIS (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE).

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu l'article L.332-21 alinéa 2 du Code Général de la Fonction Publique,

Considérant que ces postes ne seront pourvus que si le besoin existe réellement,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* décide de créer les emplois suivants, à partir du 1^{er} janvier 2026 :

Cadre d'Emplois	2026 Nombre	Durée	IB
ETAPS	- 2 postes à temps complet	2 mois	373
OTAPS	- 1 poste à temps complet	4 mois	367
Adjoint Administratif	- 2 postes à temps complet,	12 mois	Echelons 1 à 11 IB 367 à 432
	- 3 à temps complet,	6 mois	
	- 1 à temps non complet (28h/semaine)	3 mois	
	- 1 à temps non complet (17h30/semaine)	6 mois	
	- 4 à temps non complet (11h/semaine)	3 mois	
	- 7 à temps complet,	8 mois	
Adjoint Technique (Entretien des bâtiments)	- 3 à temps complet,	4 mois	367
	- 2 à temps complet,	3 mois	
	- 1 à temps non complet (29h/semaine)	2 mois	
	- 1 à temps non complet (28h/semaine)	2 mois	
	- 1 à temps non complet (25h/semaine)	4 mois	
	1 à temps non complet (20h/semaine)	2 mois	
	1 poste à temps non complet (19h/semaine)	2 mois	
	2 postes à temps non complet (17h30/semaine)	8 mois	
	2 à temps non complet (17h30/semaine)	4 mois	
	1 poste à temps non complet (12h/semaine)	2 mois	
Adjoint Technique (déchetteries)	- 0 poste à temps complet	/	367
Adjoint Technique (services techniques)	- 4 postes à temps complet	4 mois	367
	- 2 postes à temps complet	6 mois	
Educateurs de Jeunes Enfants	- 1 poste à temps complet	4 mois	Echelons 1 à 7 IB :444 à 547
	- 2 postes à temps complet	2 mois	
Auxiliaire de puériculture de classe normale	- 4 postes à temps complet	12 mois	Echelons 1 à 6 IB 389 à 468
	- 2 postes à temps complet,	2 mois	
	- 2 postes à temps complet	3 mois	
	- 1 poste à temps non complet (31h30/semaine)	2 mois	
	- 1 poste à temps non complet (29h/semaine)	2 mois	
	- 1 poste à temps non complet (17h30/semaine)	2 mois	
Agent Social	- 3 postes à temps complet	6 mois	367
	- 3 postes à temps complet	4 mois	
	- 1 poste à temps non complet (32h/semaine)	2 mois	
	- 1 poste à temps non complet (30h/semaine)	2 mois	
	- 1 poste à temps non complet (29h/semaine)	2 mois	
	- 1 poste à temps non complet (28h30/semaine)	2 mois	
	- 1 poste à temps non complet (28h30/semaine)	2 mois	
	- 1 poste à temps non complet (26h30/semaine)	2 mois	
	- 1 poste à temps non complet (17h/semaine)	2 mois	

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS